

Exposé sur le phénomène migratoire

Stage SUD du 12 janvier

Les illustrations ne sont pas jointes.

Introduction :

La **mondialisation** actuelle repose sur la **multiplication des flux**, et sur leur **valorisation**.

- Les plus caractéristiques et les plus visibles sont les **flux commerciaux** (entre 15 et 16.000 milliards de \$ / an pour les années 2015 et 2016) et symbolisés par les porte-conteneurs géants atteignant les 400 mètres et pouvant charger 400.000 tonnes de marchandises (**1 porteconteneurs**).
- La mondialisation se manifeste également par des **flux de capitaux**, dont la hausse est depuis les années 1990 beaucoup plus forte que que celles des marchandises. Le phénomène a été sous les feux des projecteurs durant la crise financière de 2007-2010 et plus récemment avec les Panama et Paradise Papers.
- Les **flux d'information** internationaux, invisibles mais matérialisés par des réseaux de câbles sous-marins. Ces flux peuvent par exemple être rendus visibles sur ce planisphère des « amitiés Facebook » (**2 Facebook**).
- Enfin, en nous rapprochant du sujet du jour, la mondialisation actuelle implique une augmentation sans précédent historique de la **mobilité humaine**, parmi ceux-ci certains sont **désirables**, encouragés et même âprement disputés, ce sont les flux touristiques (environ 1 milliard chaque année) et les migrations d'élites intellectuelles ou économiques, d'autres sont **non désirables** et repoussés par des moyens sans cesse croissants ce sont celles des populations du Sud n'appartenant pas à ces élites. Un Britannique peut circuler sans Visa pour 3 mois dans 173 pays, un Érythréen ou un Afghan dispose d'environ 5 pays.

Nous allons commencer par une **approche historique** de ces phénomènes migratoires.

I – Une approche historique du phénomène migratoire

- Les migrations, la mobilité humaine, est inscrite dans l'histoire de l'espèce, on pourrait parler d' « homo migrans ». Parmi les centaines d'espèces de primates qui ont survécu, l'homme a la spécificité de pas être attaché à un écosystème spécifique, c'est sa capacité à migrer et à se métisser qui lui a permis de survivre.
- La carte projetée (**3 migrations humaines**) nous montre **les migrations humaines entre -200.000 et -5.000** depuis notre foyer originel probable, l'Afrique de l'est. Parenthèse sur le classique « nos ancêtres les Gaulois », qui est un non sens et que tout enseignant devrait remplacer par « nos ancêtre africains ». La sédentarité est en outre une condition humaine récente initiée il y a environ 10.000 ans avec la révolution néolithique (début de l'agriculture et premières villes), et encore aujourd'hui non exclusive (les frontières rendent toutefois difficiles les modes de vie nomades).
- **Les grandes découvertes et la première mondialisation consécutive (1500 et 1800, 4 migrations grandes découvertes)** ont été l'occasion d'importants phénomènes migratoires. Ces migrations ont été en partie comme vous le savez des migrations forcées de population africaines vers l'Amérique, l'Afrique du Nord et le Proche et Moyen-Orient (plus de 10 millions d'africains sur la période).
- **La révolution industrielle** et la croissance démographique induite en Europe a ouvert une autre phase importante de migrations internationales (**5 émigration européenne 19e**) à **la fin du 19^e siècle** (60 millions entre 1820 et 1914). Les pays du nord de l'Europe perdent 30 % de leur population (parties pour l'Amérique du Nord). 31 millions d'Italiens quittent leur pays en 1861 et 1961. Il s'agit dans l'histoire humaine du début des migrations de masse permises par les nouveaux moyens de transports et nourries par la croissance démographique.
- **Notre période est marquée par une augmentation sans précédent du nombre de migrants** dans le monde, 75 millions en 1965, environ 190 millions en 2015 (**6 migrations aujourd'hui**). Le nombre n'a cessé d'augmenter et les perspectives sont toujours à la hausse, en outre il ne tient pas compte des migrants illégaux, des « sans-papiers » qui échappent aux statistiques officielles. Nous préciserons par la suite le

vocabulaire et les caractéristiques de ces migrations. Voici un planisphère qui présente les grandes tendances des migrations contemporaines.

Notre période se caractérise également par **la multiplication de législations freinant l'immigration, des frontières fermées, des murs** (7 Les murs dans le monde), alors que jusque dans les années 1970, la principale préoccupation était de retenir les populations (main d'oeuvre, ressource militaire, rentrées fiscales), les exemples connus et historiques de la Grande Muraille de Chine ou du Mur de Berlin avaient cette fonction.

II – Définitions et typologie

- **Migrant (international) : quelqu'un qui est né dans un pays et qui vit dans un autre que le sien pour une durée égale ou supérieure à 1 an** (≠ touriste, stagiaire, étudiant courte durée, saisonnier). Mais en Europe on utilise plutôt la catégorie « **étranger** » qui inclut des personnes nées sur le territoire national (droit du sol/droit du sang).
- **Réfugié** : terme défini par la **Convention de Genève de 1951** « toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont il a la nationalité et qui ne peut, ou ne veut, du fait de cette crainte se réclamer de la protection de ce pays ». *Cette législation et cette catégorie est liée au contexte de l'après seconde guerre mondiale et de guerre froide, elle visait des individus isolés et non comme aujourd'hui des mouvement de masse.*
- Mineur isolé, maintenant MNA (en France = mineur non accompagné) : qui relèvent de la Convention sur les droits de l'enfant de 1989 ratifié par la quasi-totalité des États. De nombreux exemples aujourd'hui en France que de nombreux MNA sont refoulés aux frontières et laissés dans la rue au mépris de la législation.

Une typologie des migrations (p.20 CWW) :

- Les migrations de travail / migrations économiques
- Les migrants politiques (réfugiés)
- Le regroupement familial
- Les « réfugiés climatiques » (42 millions aujourd'hui, ils pourraient être

200 millions d'ici la fin du siècle)

- Le désir de migrer est proportionnel au niveau de richesse du pays (**8 Désir de migration**).

Pour tordre le cou à deux idées reçues :

- **Ce n'est pas « la misère du monde qui émigre »**. Les plus démunis n'ont tout simplement pas les moyens d'émigrer en tout cas vers les pays du Nord. Ces migrations supposent **un capital initial de ressources économiques, éducatives, professionnelles, relationnelles**. La multiplication des barrières physiques et administratives (nous les évoqueront plus précisément dans le cadre européen) a pour conséquence une élévation continue du prix (et des risques) de ces traversées. Aujourd'hui les 2/3 des nouveaux entrants en France sont titulaires d'un diplôme supérieur ou égal au bac (sachant que 2/3 des sans-papier sont entrés légalement).
- **Les flux migratoires ne sont pas majoritairement du Sud vers le Nord** (ce qui est en partie lié au point précédent). En fait le chiffre est assez équilibré et proche de 50 %. Ce chiffre diminue si l'on ne considère que **les réfugiés qui sont très majoritairement (9 réfugiés dans le monde)** pris en charge par des pays du Sud, souvent les pays frontaliers. **L'exemple syrien en frappant** : à l'exception notable de l'Allemagne (900.000 réfugiés accueillis) l'immense majorité des réfugiés syriens est accueilli par des pays du Sud frontaliers : Turquie (2 millions), Liban (1,1 millions soit 20 % de la population), Jordanie (630.000). **L'Union Européenne avait proposé des quotas migratoires** à chaque État membre, ceux-ci, parmi lesquels la France, ont refusé de renoncer à leur souveraineté dans la gestion des réfugiés. Mais nous allons dans une troisième partie étudier plus spécifiquement le rapport que l'Europe et la France entretiennent avec la question migratoire.

III – L'Europe, terre d'immigration malgré elle

1 – Un continent très attractif

Depuis les années 1990, **l'Europe est devenue l'une des premières destinations migratoires au monde** (la première en valeur absolue mais pas proportionnellement au nombre d'habitants). Mais l'immigration ne fait

pas partie de l'identité européenne (contrairement à des pays comme les EU, le CAN ou l'AUS), le continent peine à assumer ce statut.

Cette immigration, du côté de la « demande » est liée à un fort besoin en main d'œuvre. Cela concerne des emplois très qualifiés, mais aussi des secteurs plus ingrats (bâtiment, restauration, nettoyage, garde des personnes âgées, ouvriers agricoles) qui reposent en structurellement pour partie sur l'immigration, notamment irrégulière.

Du côté de « l'offre migratoire » cette immigration repose sur une forte instabilité politique régionale (10 Carte Europe Schengen et instabilité régionale), nombreuses guerres civiles et ou dictatures répressives vis-à-vis de certaines minorités : Mali (politique et économique), Libye (politique et économique), Égypte (politique et économique), Érythrée (politique et économique), Irak (politique et économique), Syrie (politique et économique), Turquie (politique et économique), Ukraine (politique et économique), et d'autre part Albanie (économique), Tchétchénie (politique et économique), Arménie (surtout économique).

Mais ces courants migratoires sont aussi liés à la position carrefour de l'Europe, à l'interface économique et culturelle que représente l'espace méditerranéen, aux liens d'origine coloniale tissés entre certaines États (plus de 40 % des étrangers ou immigrés présents en France proviennent des anciennes colonies, plus de 90 % des émigrés algériens vivent en France).

11 Part des étrangers en Europe

L'Europe présente un solde migratoire positif de 882.000 personnes en 2015. Sur 508 millions d'Européens, on compte 35 millions d'étrangers (≠ de migrants).

La France qui accueille environ 4 millions d'immigrés (5^e position en Europe) compte dans le même temps plus de 3 millions d'expatriés (donc d'émigrés).

2 – Un continent qui se barricade

L'espace Schengen (12 Europe Schengen décès) est issu des accords du même nom qui datent de juin 1985. Le but premier était de créer un espace de libre circulation pour les ressortissants de la CEE, cela aboutit à la suppression des frontières entre les États signataires. Mais en

parallèle ces accords illustrent **un tournant sécuritaire** qui vise à contrôler de plus en plus étroitement les flux migratoires venus de l'extérieur. Avec **le traité d'Amsterdam en 1997**, la question migratoire est placée parmi les questions prioritaires, puis **l'UE se dote progressivement d'une série de dispositifs tels que le SIVE** (système intégré de vigilance externe, qui est chargé du contrôle des frontières espagnoles) et **Frontex** (fondée en 2004 et réformée en 2016, composée de fonctionnaire et de gardes-côte), son objectif est de lutter contre l'immigration clandestine, quitte à empêcher les migrants de déposer leur demande d'asile en Europe en les refoulant dans des pays tiers, comme cela a longtemps été le cas en Libye.

Il faut noter que depuis 2015 de **nombreuses frontières intérieures se ferment** (FRA-ITA) remettant en cause le dispositif.

Les accords de Dublin mis en place en 1990 (depuis réformés Dublin II et III), organisent le transfert de tout demandeur d'asile vers **le premier pays par lequel celui-ci est entré** dans l'espace européen. Ils prévoient également une mise en commun des bases de **données biométriques** entre les pays signataires. Le but est d'**empêcher le dépôt de plusieurs demandes**. Il a pour conséquence de **faire reposer sur les pays dotés de frontières extérieures au premier rang desquels l'Italie et la Grèce l'essentiel de la gestion et de l'accueil des flux migratoires**. Dublin II et III reprennent ces grands principes, étendent le partage des données avec les polices nationales et prennent en compte certains avis de la cour européenne des droits de l'homme en permettant par exemple l'examen du dossier dans un nouveau pays si le transfert vers le premier pays n'a pas été réalisé dans les six mois (avec certaines clauses problématiques).

Cette politique de lutte contre les flux migratoires repose également sur des **murs, des frontières militarisées** (exemple de Ceuta et Melilla, **13 Ceuta Melilla**), des camps (jungle de Calais sur laquelle je reviendrai) spontanés ou d'internement. En 2015, en France, les CRA (centres de rétention administratives, ces centres retiennent ceux dont l'administration juge la situation irrégulière) qui comptent 1 779 places sur l'ensemble du territoire français, ont vu passer 26 294 personnes en métropole et 18 135 outre-mer. Les délais d'incarcération dans ces CRA ne cessent d'augmenter (de 7 jours en 1981 à 45 en 2011).

Malgré ces dispositifs et la plus grande difficulté pour les migrants de pénétrer dans l'UE n'ont pas fait diminuer **les flux, ceux-ci sont en forte hausse** depuis quelques années en raison notamment du **contexte géopolitique** des espaces voisins, mais aussi d'une aspiration d'une partie

de la jeunesse de pays africains et asiatiques (voire européens) à se créer les conditions d'un avenir meilleur.

Les murs, les contrôles, toutes les entraves placés sur la route de ces migrants ont pour conséquences de détourner sans cesse les flux vers des points de passage plus dangereux, plus coûteux pour les candidats à l'exil (et lucratifs pour les passeurs). En Méditerranée se multiplient les accidents mortels (**13 bis Morts en Méditerranée**) ce qui en fait **le passage migratoire le plus dangereux au monde actuellement**.

Focus local sur les Alpes :

14 Roya Echelle

Ce phénomène est illustré par **les flux qui traversent aujourd'hui les Alpes**. De nombreux migrants, souvent très jeunes (beaucoup de MNA) venus pour beaucoup d'Afrique subsaharienne notamment via la Libye, tentent de traverser l'Italie pour rejoindre d'autres pays européens plus au nord. **L'Italie aurait vu arriver presque 200.000 migrants en 2016** sans capacité d'accueil selon MSF. Les autorités françaises luttent pour bloquer ces personnes à la frontière, cela crée des camps sauvages à Vintimille, les migrants attendent là des mois dans des conditions très difficiles. Il tentent de passer via les Alpes, avec **la fermeture des points de passage, il passent de plus en plus au Nord, par la vallée de la Roya** (Alpes maritimes) jusqu'à l'année dernière. Aujourd'hui le principal point de passage se situe au **col de l'Échelle dans le Briançonnais**. La station de forces de polices sur le col pousse les migrants, en plein hiver, à prendre des routes de plus en plus dangereuses. Les migrants, parfois victimes de chutes, le plus souvent d'hypothermie bénéficient comme à la Roya de la présence d'associations, de collectifs, de particuliers, qui pallient aux carences de l'État. Ces individus sont ensuite sous la menace de poursuite judiciaire pour avoir facilité l'entrée de migrants illégaux sur le territoire.

Focus sur la frontière FRA GB et Calais :

15 frontière FRA GB Calais

Depuis les années 1990, **un grand nombre de migrants se rendent dans la région de Calais afin de rejoindre le Royaume-Uni**. Cette concentration des migrants qui aspirent à rejoindre le Royaume-Uni est le résultat d'une série de facteurs.

Tout d'abord le Royaume-Uni a longtemps constitué **un espoir de trouver du travail** pour de nombreuses populations, notamment issues de pays anglophones, il est en effet plus facile d'y obtenir un permis de travail.

Ensuite le Royaume bien que membre (jusqu'au Brexit) de l'UE **ne fait pas**

partie de l'espace Schengen, en outre depuis **les accords du Touquet en 2003** la France s'est engagée à stopper l'immigration irrégulière sur le nord de son territoire.

Le **centre de Sangatte** au départ du tunnel sous la Manche (1999-2002) puis la **« jungle de Calais »** (2002-2016) ont donc été des lieux plus ou moins légaux et encadrés au sein desquels des milliers de migrants se sont installés en attendant une opportunité de plus en plus incertaine de pouvoir rejoindre l'Angleterre. Cette concentration de populations paupérisées dans des structures inadaptées et dans une région fortement touchée par la crise économique produit une situation explosive que les gouvernements successifs ne parviennent pas à régler.

3 – La « crise des migrants », une question politique

16 Carte Europe crise des réfugiés 2015

La « crise des migrants » en Europe constitue une réalité chiffrée. Selon le HCR, **plus d'un million de migrants ont tenté d'entrer illégalement en Europe au cours de l'année 2015**, qui a constitué un pic.

Pour autant son traitement médiatique et politique sont sujets à discussion.

Un **sondage de 2015 (16bis Sondage)** montre que l'immigration et le terrorisme constituent les premiers problèmes des populations européennes (projection).

Le développement **des droites nationalistes et/ou xénophobes** dans un grand nombre d'États européens (FN en France, AFD en Allemagne, PVV aux Pays-Bas, le FPO en Autriche, le gouvernement Orban en Hongrie, Aube dorée en Grèce, le parti populaire danois, ...) qui se positionnent clairement pour une fermeture des frontières montrent une dérive xénophobe et anti-immigrés au sein de l'Union Européenne.

En France **le discours du FN a clairement imprégné une large partie de la classe politique française et de l'opinion**. Un récent premier ministre a indiqué que les Roms avaient « vocation » à retourner en Roumanie et en Bulgarie. La France s'est montrée **particulièrement frileuse lors l'afflux de réfugiés syriens** malgré l'émotion importante mais fugace suscitée par la diffusion de la photo (**17 Aylan**) du cadavre d'Aylan, enfant syrien d'origine kurde âgé de trois ans, échoué sur une plage turque, ou plus récemment les scènes de marché aux esclaves en Libye.

Les **arguments anti-migrants** sont nombreux et très souvent invalidés par des études sérieuses :

- ils **prendraient le travail des nationaux** (c'était le principal thème de

campagne du Front National dans les années 1980) (nous y reviendrons)

- les pays européens n'auraient **pas les moyens économiques** de les accueillir (nous y reviendrons)
- Leur présence pose des problèmes de hausse de la **criminalité voire de terrorisme**. L'argument est fréquemment utilisé par les conservateurs et les nationalistes en Allemagne alors que les chiffres montrent que le taux de criminalité est plus faible chez les migrants que parmi le reste de la population.
- **ils ne s'intègrent pas**, voire provoquent le déclin de la culture nationale, question que je ne développerai pas mais qui dépend considérablement des conditions d'accueil et soulève des questions sur la notion « d'intégration ».

La position défendue depuis quelques années par les gouvernements français est **distinguer les migrants politiques qui seraient légitimes et les migrants économiques qui ne le seraient pas**.

Les **deux circulaires Collomb** de novembre et décembre 2017 vont dans le même sens. Elles prévoient **un contrôle étroit des centres d'hébergement par les forces de police**, les individus en situation irrégulière et qui ne relèvent pas du droit d'asile étant de ce fait « triés » sans que leur sort ne soit clairement précisé par le gouvernement. Parallèlement, **la pression est mise sur les préfets** afin qu'ils procèdent à davantage d'expulsions. Il est aussi question de rallonger la durée maximale de détention administrative à 90 jours pour les individus en attente d'expulsion.

Conclusion : pourquoi ouvrir les frontières ?

Dans des organisations comme le syndicat SUD-éducation ou le collectif RESF, nous défendons une ouverture des frontières. Celle ci présente toute une série d'avantages :

- Nous ne pouvons nous satisfaire d'une gestion des flux migratoires qui ne permet pas à des individus de **mener une vie digne**, et qui les traite trop souvent **à l'encontre des principes des droits de l'homme censément constitutifs de notre système républicain**. Nous avons vu que la Méditerranée est aujourd'hui le chemin migratoire le plus meurtrier au monde, que nos montagnes deviennent un piège mortel pour les migrants ou encore les conditions de vie dans les camps.
- **L'immigration constitue une chance pour les pays d'accueil**, que

ce soit en terme culturel (nous avons vu à quel point l'histoire de l'humanité a reposé sur les migrations) ou économique, en effet non seulement les migrants ne prennent pas le travail des « locaux » mais leur présence est source de croissance économique. De nombreux économistes ont montré les effets positifs de l'immigration en terme de richesse nationale. Encore faut-il que les conditions d'accueil soient bonnes.

- **L'émigration est vitale pour des pays dans lesquels la situation politique ou économique rend impossible une vie décente**, elle permet notamment par le biais des remises et du codéveloppement induit de participer au développement des pays de départ.
- La gestion actuelle de l'immigration, les barrières administratives, les murs, les forces de police mobilisées n'empêchent pas les flux et s'avèrent **extrêmement coûteux**.
- L'Europe connaît et connaîtra de plus en plus **un vieillissement démographique**. L'accueil d'actifs immigrés est donc non seulement une chance mais peut-être même une nécessité, c'est sans doute ce qu'Angela Merkel a compris (le vieillissement est particulièrement marqué en Allemagne).
- L'ouverture des frontières induit une plus grande mobilité mais dans les deux sens. Jusque dans les années 1970, période à laquelle les pays européens réduisent considérablement l'immigration de travail, l'immigration était le plus souvent temporaire. Ce qui est à défendre est donc bien un **droit à la mobilité** qui est un puissant levier de développement pour les régions du monde actuellement défavorisées.

Il reste évident qu'**une ouverture des frontières devrait se faire de façon organisée et progressive**. A très court terme apparaissent nécessaires un accueil digne de **tous les migrants politiques** (respect strict de la convention de Genève) et de **tous les MNA**, et parallèlement **une politique d'accueil massif des migrants économiques** par le biais d'un grand plan d'accueil dont le financement serait compensé par une croissance économique à venir. Des titres de séjour devraient être accordés au personne déjà présentes sur le territoire, afin de leur permettre de travailler et de résoudre les problèmes administratifs.

Il ne faut toutefois **pas sous-estimer les résistances qu'une telle politique ne manquerait pas de provoquer**. La droite nationaliste et xénophobe est particulièrement séduisante politiquement en ces temps de crise économique et de précarisation néolibérale globale.

Biblio et sitographie :

L'Age des migrations, Hervé Le Bras, Autrement, 2017

L'immigration, Catherine Wihtol de Wendel, Eyrolles, 2017

Carto, n.41, mai-juin 2017

Atlas des migrations, Catherine Wihtol de Wendel, Autrement, 2016

Migrants et migrations dans le monde, Gildas Simon, La Documentation Photographique, 2008

Site de CIMADE

Sites de RESF

Articles Wikipédia, notamment « Crise migratoire en Europe »